

Les rendez-vous Mode & tissu

SAMEDI 30
DIMANCHE 31 MAI
2026

Concours "Mannequin d'un jour"

Thème :
Les années 70

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Femme Homme Enfant Famille

Autorise à être photographié

Autorise la diffusion de la photo sur : écran le jour du concours, supports de communication de la ville (bulletin municipal Horizons, site internet, Instagram, promotion des futurs Rendez-vous Mode & tissu)

Signature (signature des parents pour les mineurs) :

CANDIDATURE N° :



Concours « Mannequin d'un jour »

Venez, seul(e), en couple, en famille avec vos enfants, adoptez la tenue vestimentaire en lien avec le thème de l'événement et participez au concours « mannequin d'un jour ».

1 - Le concours « Mannequin d'un jour » est organisé par la mairie du Chambon-Feugerolles, dans le cadre des Rendez-vous Mode et tissu. Ce concours s'adresse à toutes les personnes, femme, homme, enfant et famille (enfants accompagnés d'un adulte), à l'exception de toute personne organisatrice de l'événement et des exposants de cette manifestation.

Une seule sélection du ou des candidats pour le week-end.

2 - Pour participer au concours vous devez vous présenter au point accueil / info le samedi 30 ou le dimanche 31 mai 2026, entre 14h et 15h. Pour être ensuite orienté au stand Conseil en image pour remplir une fiche d'inscription.

3 - Une pré-sélection sera faite par le conseil-lère en image des Rendez-vous Mode et tissu. Les participants sont invités à se présenter habillés dans le thème de l'événement. La sélection s'effectuera en fonction de son style, de sa prestance (branché, créatif & original).

4 - Une photo sera prise et diffusée, sur grand écran, dans la salle de 14h30 à 15h30 pour que le jury des Rendez-vous Mode et tissu puisse voter pour leur candidat(e) préféré(e).

5 - Période de vote : à compter de 16h30, le samedi 30 et dimanche 31 mai 2026.

6 - Le jury se compose des membres des « Rendez-vous Mode et tissu », de professionnels, d'élus, et de partenaires.

7 - Les personnes retenues seront informées, de façon officielle, le jour de l'élection à 17h, par l'organisateur.

8 - Les mannequins (4 gagnants par jour : 1 homme, 1 femme, 1 famille, 1 enfant) ayant obtenu le plus de votes remporteront des places de spectacles saison 2026/2027, des bons d'achat dans un salon de coiffure, des

bons d'achat à valoir sur l'un des stands des exposants des Rendez-vous Mode et tissu, des tote-bag, des friandises...

9 - Les prix doivent être acceptés tels qu'ils sont décernés et ne pourront être substitués, échangés contre une somme d'argent ou transférés.

10 - La remise des prix : à compter de 17h30, le samedi 31 et 17h le dimanche 31 mai 2026

11 - Tous les candidat(e)s, par leur participation au concours « Mannequin d'un jour », autorisent les organisateurs de ce concours et/ou leurs agents à utiliser, si requis, son nom et/ou sa photographie à des fins publicitaires et ce, sans rémunération.

12 - Les cas non prévus dans le règlement seront tranchés par les organisateurs et leur décision ne pourra faire l'objet d'un recours.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du règlement complet.

14 - Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, les données personnelles collectées dans le cadre de ce concours sont uniquement conservées et réutilisées pour le concours et la promotion des futurs événements. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en adressant vos demandes auprès du délégué à la protection des données de la Ville du Chambon-Feugerolles dpo@lechambon.fr

Signature :

Précédée de la mention

« Lu et approuvé » le,